

Surveillant Pénitentiaire,
Infirmier Psychiatrique
et maintenant...Éboueur !!!

UN ÉCHAFAUDAGE CONTRE LE MUR,
BIENTÔT UN NOUVEL ACCÈS...
MAIS LA PRIORITÉ CE SONT LES POUBELLES !

Depuis le **5 octobre**, des travaux de réfection du mur d'enceinte de la maison d'arrêt de Charleville-Mézières ont débuté.

Un échafaudage est installé à proximité immédiate du mur et les travaux devraient durer jusqu'au **5 décembre environ**, sous réserve de leur bonne réalisation.

D'autres travaux sont également annoncés au niveau de la porte, avec notamment la création envisagée d'un passage permettant l'entrée des familles.

Ces situations méritent évidemment une réflexion sur les conditions de sécurité et les moyens à mettre en œuvre.

Mais, à ce jour, la mesure qui semble retenir particulièrement l'attention de la direction concerne...

LES POUBELLES !!

En effet, les containers sont sortis l'après-midi conformément à la note de service, mais leur collecte intervient parfois très tard dans la nuit, notamment après minuit.

La consigne serait désormais de les faire rentrer après leur ramassage afin d'éviter qu'ils puissent, le cas échéant, constituer un élément facilitant une intrusion.

Sur le principe, la volonté de prévenir tout risque peut se comprendre.

Mais la question est : **À quel prix pour la sécurité des personnels ?**

- ouvrir un accès de l'établissement ;
- sortir sur la voie publique ;
- récupérer les containers ;
- puis regagner l'établissement.

Tout cela, en pleine nuit.

Sans faire de mauvais jeux de mots : C'est lunaire !!!

Cette organisation ne présente-t-elle pas elle-même un risque qu'il conviendrait d'évaluer ?

De surcroît, la direction semble avoir oublié un détail important...

LES SURVEILLANTS NE SONT PAS **DES ÉBOUEURS !**

Les personnels de surveillance ont pour mission première d'assurer la **sécurité et la surveillance de l'établissement**. **Merci donc de bien vouloir respecter les missions qui sont les nôtres !**

La manipulation des containers sur la voie publique ne constitue pas, à notre connaissance, un volet de nos missions.

D'autant que les riverains sortent eux aussi leurs propres poubelles...va-t-on aussi leur demander de rentrer les leurs ??

Pourquoi faudrait-il faire peser sur les personnels pénitentiaires une contrainte supplémentaire pour résoudre ce problème ?

UNE SOLUTION SIMPLE EXISTE POURTANT :

Si la direction estime indispensable que les containers soient rentrés,

FAISONS-LE DANS DES CONDITIONS SÉCURISÉES.

- Les ERIS (ou autres ESP) sont sollicités pour sécuriser les travaux.
- Le gradé de nuit est sollicité, pour ouvrir l'auxiliaire containers.
- Ils ouvrent et sécurisent l'accès.

- L'auxiliaire chargé des poubelles récupère les containers.
- Les containers sont rentrés.
- L'accès est refermé.

Et les personnels restent tous à leur poste et dans leurs fonctions.

Cela éviterait de placer un ou deux agents dans une situation extérieure, à l'heure du protocole Incarville et de potentiellement les exposés à la circulation et aux personnes présentes dans la rue.

LA CGT PÉNITENTIAIRE DEMANDE DU BON SENS ET DES MOYENS

Nous ne contestons pas la volonté de prévenir un éventuel risque lié au maintien des containers dans la rue.

Nous contestons le fait que cette prévention puisse conduire à exposer inutilement les personnels !

Nous demandons donc ce qui aurait dû être mis en place, par une réflexion, en amont des travaux :

- une évaluation réelle des risques liés aux travaux ;
- une information préalable et claire des personnels de la Maison d'Arrêt ;
- des mesures de sécurité adaptées aux travaux et aux interventions extérieures ;
- des moyens humains supplémentaires, si la situation le justifie (ERIS, ELSP, etc...) ;
- et, pour les containers, une organisation permettant leur rentrée sans faire sortir inutilement les surveillants sur la voie publique en pleine nuit (auxiliaire, etc...).

La CGT Pénitentiaire Grand Est